

FACE AUX VIOLENCES, LIBÉRONS LA PAROLE

« Aux femmes victimes de violences, je veux dire qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent être accompagnées et protégées. »

Pascale BOISTARD
Secrétaire d'Etat
chargée des Droits des femmes

Pascale Boistard

« Les violences conjugales sont l'affaire de toutes et tous. Pour prévenir les violences, accueillir, conseiller et protéger les victimes, la loi avance. Ensemble, avec les professionnels et les associations, refusons le silence ! »

Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes

Marisol Touraine

VIOLENCES FEMMES INFO

**APPELEZ LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit.

Renseignez-vous sur
stop-violences-femmes.gouv.fr

EFFACER LES TRACES DE VOTRE PASSAGE
QUITTER RAPIDEMENT CE SITE

stop-violences-femmes.gouv.fr

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

APPELEZ LE 3919
*Appel anonyme et gratuit

Face aux violences, libérons la parole

La ministre en charge des Droits des Femmes lance une campagne nationale pour libérer la parole, face aux violences et orienter les victimes vers les professionnels.

En France, une femme sur six déclare avoir subi des violences conjugales. La mobilisation de toutes et tous est donc essentielle : victimes et témoins, appelez le 3919.

Contre les violences, libérons la parole !
crédits : les femmes
00:00

Daymotion

Zone de repiquage